

Se préparer à l'évaluation de la qualité au sein de son agence en suivant le référentiel HAS

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 14h	Date(s) et lieux : 6 et 7 mai 2025	Adresse exacte : PSP PACA 74 rue Edmond Rostand 13 006 Marseille
--------------------	---	---

Pour préparer l'évaluation de la qualité des ESMS, la structure peut décider d'engager une démarche d'auto-évaluation en s'appuyant notamment sur les équipes opérationnelles en agence. Le dispositif d'auto-évaluation sera généralement organisé par le référent qualité et la Direction.

Connaitre les thématiques d'évaluation et les critères impératifs permettra d'engager un premier questionnement au niveau de l'agence et d'identifier d'éventuels axes de progrès. Se former à la méthode d'accompagné traceur permettra aux responsables de participer à l'auto-évaluation du dispositif d'accompagnement de la personne.

Cette formation n'abordera pas les questionnements du chapitre 3 de l'évaluation : la méthode de « l'audit système ». Cette dernière permet d'évaluer l'organisation de l'ESSMS pour s'assurer de sa maîtrise et de sa capacité à atteindre les objectifs fixés au sein des thématiques identifiées et concerne les équipes de Direction.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Personnel en poste auprès de structures adhérentes au PSP

Catégorie visée : responsables de secteur (RS), responsables d'agence (RA)

Territoire concerné : Provence- Alpes- Côte d'Azur

Prérequis : avoir déjà exercé au moins 1 an en tant que RS / RA

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à :

1. Connaître la démarche d'évaluation en suivant le référentiel HAS au sein d'un ESMS et les différentes étapes.
2. Connaître les thématiques d'évaluation et les objectifs qui concerne directement les équipes opérationnelles en agence.
3. Connaître la méthode et les éléments d'évaluation de l'accompagnement de la personne (accompagné traceur).

CONTENU

JOUR 1 : 9H00 - 17H00 – Dispositif et thématiques d'évaluation

1. Accueil des participants et partage des objectifs (40 minutes)

Tour de table – mise en commun des attentes individuelles - résultats globaux du questionnaire de positionnement. Rappel des objectifs de la formation et du programme.

2. La démarche d'évaluation en suivant le référentiel HAS (50 minutes)

La procédure d'évaluation.

La structuration du référentiel d'évaluation : chapitres ; thématiques ; objectifs ; fiches critères concernant les SAD.

Pause de 15 minutes

3. Les différentes méthodes mobilisées pour l'évaluation (1 h)

Les différentes méthodes utilisées pour l'évaluation. La place des professionnels dans le dispositif d'évaluation. Le système de cotation.

 Quiz sur le dispositif d'évaluation + correction collective (45 minutes)

PAUSE REPAS 12H30-13H30

- **Présentation de l'outil : fiche projet (15 minutes)**

4. Les thématiques d'évaluation en suivant les Chapitres 2 : les professionnels (3 h)

Bientraitance et éthique.

Droits de la personne accompagnée.

Expression et participation de la personne accompagnée.

Pause de 15 minutes

 Partage collectif sur la fiche projet sur les 3 premières thématiques et identification des éléments de preuve.

Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement.

Accompagnement à l'autonomie.

Accompagnement à la santé.

Continuité et fluidité des parcours.

 Partage collectif sur la fiche projet sur les 4 thématiques suivantes et identification des éléments de preuve

JOUR 2 : 9H00- 17H00 – Dispositif et thématiques d'évaluation

- **Réactivation de la mémoire – tour de table sur le Jour 1 (30 minutes)**

5. Les Fiches critères concernant le chapitre 1 « La Personne » (2 h)

Etude des fiches critères.

Pause de 15 minutes

 Partage collectif sur la fiche projet sur les thématiques concernant le chapitre la personne et identification des éléments de preuves.

6. La méthode d'évaluation « Accompagné traceur » (45 minutes)

L'entretien avec la personne et les éléments d'évaluation : adapter le questionnement, les moyens.

L'entretien avec les équipes d'intervention qui participent à la prise en charge.

PAUSE REPAS 12H30-13H30

7. La méthode d'évaluation « Accompagné traceur » (1 h 30)

📄 Atelier : mise en pratique du questionnement de la personne.

Pause de 15 minutes

8. Préparer l'évaluation dans son agence (1 h)

Identifier des axes de progrès à mettre en place au niveau de l'agence dans le cadre de l'accompagnement des personnes et au regard des éléments évalués.

📄 Atelier : plan d'actions, priorisation des 3 premières actions

9. Tour de table et évaluation de la satisfaction et des acquis de formation (45 minutes)

METHODES MOBILISEES

- **Méthodes pédagogiques :**

Méthode démonstrative lorsque le formateur apporte un savoir, sous forme d'exposé.

Méthode interrogative tout au long de la formation et brainstorming.

Méthode applicative et études de cas lors de divers exercices permettant de vérifier que le stagiaire a compris l'apport théorique.

Alternance des différentes méthodes sur les thématiques abordées.

- **Outils :**

Power point, tableau blanc et feutres, quiz, fiche projet individuelle, plan d'actions de priorisation.

- **Ressources :**

Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Présentation de Synae.

Ordinateur, vidéoprojecteur et salle.

MODALITES D'EVALUATION

- **Avant la formation :** Pré test

- **En début de formation :** Tour de table et recueil des attentes des stagiaires et analyse globale des besoins et attentes /adéquation du programme.

- **Au long de la formation :** quiz, partage collectifs, plan d'actions

- **En fin de formation :** Post test

Tour de table avec recueil de satisfaction des stagiaires.

Évaluation individuelle par le formateur, des atteintes des objectifs par le stagiaire à l'aide d'une grille.

Évaluation à chaud par les participants, de la formation avec un questionnaire de satisfaction.

Évaluation à distance, 3 mois, et retour sur investissement de la formation au quotidien, à l'aide d'un questionnaire remis aux stagiaires à la fin de la formation.

COÛT DE LA FORMATION

Prise en charge :

- **Coût pédagogique** prévisionnel : 2 688 € pris en charge par Uniformation et PSP
- **Coût repas** : non
- **Coût déplacement** : non

CONDITIONS D'ADMISSION

Date limite d'inscription : au plus tard 14 jours avant la tenue de la formation, soit le 21 avril 2025.

Modalités d'accès : pour vous inscrire cliquez sur le formulaire d'inscription en suivant [ce lien](https://fr.surveymonkey.com/r/TLSX8JT) (https://fr.surveymonkey.com/r/TLSX8JT). En parallèle, un questionnaire de préformation est à remplir en suivant [ce lien](https://fr.surveymonkey.com/r/NHRTM6C) (https://fr.surveymonkey.com/r/NHRTM6C) ; en fonction des résultats de celui-ci, votre inscription sera validée ou vous serez orienté vers des sessions plus adaptées.

Seuil minimal de participants : 8 personnes

Seuil maximal de participants : 12 personnes

Conditions d'annulation : en cas d'impossibilité d'assister à la formation, obligation de l'employeur d'informer le PSP ; possibilité d'annuler une inscription ou remplacer un salarié 24h avant le début de la formation.

ACCESSIBILITE HANDICAP

- Accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite : OUI
Nos locaux ne sont pas accessibles à des personnes à mobilité réduite (pas d'ascenseur). Pour autant la formation peut être externalisée (nous contacter au plus tard à la date limite d'inscription indiquée plus haut soit 14 jours avant la tenue de la formation).
- Adaptabilité de la formation aux personnes en situation de handicap : OUI
La formation peut être adaptée à l'examen de la situation rencontrée (nous contacter au plus tard à la date limite d'inscription indiquée plus haut soit 14 jours avant la tenue de la formation).

Si besoin de renseignement ou en cas de difficultés, contact :

- Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360
- Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44
- Référent handicap PSP (Maryse CADET) : info@psppaca.fr ou 04 91 31 10 24
- Référent handicap prestataire : Frédérique MOROU, Formatrice

CONTACT

PSP PACA : info@psppaca.fr – 04 91 31 10 24 – 74 rue Edmond Rostand, 13 006 Marseille